

MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE

433, route du Prieuré

Tél. : 04 50 77 90 87

Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : mairie@chene-en-semine.fr

Site : www.chene-en-semine.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DU 16 JANVIER 2020

Convocation du 10 janvier 2020

PRESENTS : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Jean-François Borget, Colette Roche, Isabelle Seïnera, Gérard Lacraz, Jean-Luc Chatenoud, Gérard Mouillet, Cathy Messier, David Jordan*

ABSENTE EXCUSEE : *Céline Campan*

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Fournet

SMECRU – PROJET PERIMETRE NATURA 2000

Mme Fanny Seyve, chargée de projet au sein du SMECRU, présente le projet d'extension du périmètre Natura 2000 actuel.

Présentation de Natura 2000 : c'est un réseau écologique réunissant les sites les plus remarquables de l'Union Européenne. Ils hébergent les espèces et habitats listés dans la Directive Européenne Oiseaux et dans la directive Habitats-Faune-Flore. Chaque Etat membre a une responsabilité de maintien de la biodiversité ; la France a adopté la voie de la concertation par l'implication des acteurs locaux et des collectivités.

Natura 2000 les Usses porté par le SMECRU envisage d'étendre le périmètre N2000 actuel pour la préservation de l'écrevisse des torrents (écrevisses à pattes blanches). Cette espèce se trouve dans les ruisseaux de Saint Pierre et de Marsin. L'extension envisagée engloberait une partie du bassin versant de Marsin dont la commune fait partie.

Le périmètre présenté est situé en longueur entre la RD 14 (pont de Marsin) et la limite avec Vanzy et en largeur à 200 m de part et d'autre du ruisseau de Marsin.

Les écrevisses étant implantées en amont du ruisseau de Marsin, le conseil demande à limiter la longueur du périmètre au pont de Leschaux et de réduire la distance à 100 m de part et d'autre du ruisseau.

Un dossier technique sera transmis par la DDT pour approbation.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé.

GARDIENNAGE EGLISE

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'indemnité sera versée à Mme Borget Françoise.

AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

L'article L 1612-1 du C.G.C.T, permet, jusqu'à l'adoption du budget principal 2020, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cette faculté est donc adoptée pour les comptes suivants :

Articles	Libellés	Crédits 2019	Autorisation 2020
2151	Réseaux de voirie	264 327.89 €	66 080.00 €
21534	Réseaux d'électrification	10 000.00 €	2 500.00 €

DESIGNATION DELEGUES SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE BELLEFONTAINE SEMINE

Suite à la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semine et du Syndicat des Eaux de Bellefontaine, le Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine Semine a été créé. La commune doit désigner ses délégués. Après avoir procédé au vote, Mrs Borget Jean-François et Jordan David sont nommés délégués titulaires – Mrs Lacraz Gérard et Chatenoud Jean-Luc sont nommés délégués suppléants.

CONVENTION AVEC LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Monsieur le Maire présente le projet de convention avec les archives départementales de Haute-Savoie, portant sur la destruction anticipée d'archives publiques : pièces justificatives et comptables papier ayant fait l'objet d'une numérisation conforme aux normes en vigueur et qui auront été acceptées par le comptable assignataire (exercices clos). Le conseil émet un avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

Clôture de la séance : 21 h 00

Le Maire
Paul RANNARD



TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N°	OBJET
2020/01/01	AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020
2020/01/02	DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAUX SYNDICAT MIXTE DES EAUX BELLEFONTAINE SEMINE (SMEBS)
2020/01/03	CONVENTION AVEC LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE HAUTE-SAVOIE AU SUJET DE LA DESTRUCTION ANTICIPEE DES PIECES JUSTIFICATIVES COMPTABLES CONSERVEES DANS L'APPLICATION ATLAS